

Dépôt du projet de loi 97

## **Alliance forêt boréale salue le travail de la ministre**

**Saguenay, le 30 avril 2025** – Alliance forêt boréale (AFB) est heureuse de voir que la modernisation du régime forestier fait un pas de plus avec le dépôt du projet de loi 97 et entend s’impliquer dans les prochaines étapes du processus d’adoption.

« Nous tenons, d’entrée de jeu, à souligner l’excellent travail de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina, et surtout le respect de son engagement à déposer un projet de loi visant à moderniser le régime forestier actuel, qui ne répond plus aux besoins et aux exigences des différents utilisateurs de la forêt », de souligner Yanick Baillargeon, président d’Alliance forêt boréale.

Évidemment, le dépôt du projet de loi 97 à l’Assemblée nationale n’est qu’une première étape. Alliance forêt boréale s’impliquera activement dans les consultations à venir afin de faire entendre la voix des communautés forestières. En effet, après avoir pris connaissance du projet de loi, AFB est somme toute satisfaite des grandes lignes, mais demeure sur ses gardes devant plusieurs questions laissées sans réponse. « Bien que certaines demandes et propositions d’AFB aient été entendues, notamment sur la prévisibilité et la régionalisation de la gouvernance, plusieurs flous persistent quant à la façon dont sera déployé le nouveau régime forestier dans nos régions. De plus, nous constatons avec déception que les acteurs du milieu régional ne sont pas parties prenantes des décisions ni impliqués activement dans la gouvernance. De plus, nous sommes très inquiets de l’affaiblissement du processus de consultation publique par l’abolition des TLGIRT », de conclure M. Baillargeon. AFB demeurera à l’affût des prochaines étapes.

### **À propos d’AFB**

Alliance forêt boréale souhaite rallier et mobiliser tous les acteurs socioéconomiques à sa cause, soit la défense de la foresterie durable, du droit de récolter et de créer de la richesse en mettant en valeur la forêt boréale au bénéfice des communautés forestières. Alliance forêt boréale continue à travailler en partenariat avec tous les acteurs du domaine forestier pour assurer la pérennité et le développement durable des collectivités forestières. Elle met en valeur la forêt comme outil de lutte contre les changements climatiques et encourage l’utilisation du bois comme matériau de construction. L’organisation cherche aussi à développer de façon constante ses connaissances et ses compétences dans le domaine. Pour plus d’information, visitez le [www.allianceforetboreale.org](http://www.allianceforetboreale.org).

-30-

**Informations :** Catherine Potvin  
418-630-6316  
[catherine@zoneorange.ca](mailto:catherine@zoneorange.ca)

Yanick Baillargeon, président  
418-671-8272  
[prefet@mrcdomaineduroy.ca](mailto:prefet@mrcdomaineduroy.ca)